



**ASSOCIATION
DES FORESTIERS
TROPICAUX ET
D'AFRIQUE DU NORD**

Lettre d'informations forestières AFT du 22 juin 2026

Calendrier

À vos agendas :

Conférences, colloques, séminaires.. (non exhaustif) :

- du 22 au 26 juillet 2026 à Rome (FAO), 9ème semaine mondiale des forêts : <https://www.fao.org/forestry/committee-on-forestry/world-forest-week-side-events/fr>
- du 18 au 30 octobre 2026 à Erevan, 17ème COP de la Biodiversité
- 9 au 20 novembre 2026 à Antalya (Turquie) , 31ème COP du Climat

Webinaire:

- le 25 juin 2026, de 9h00 à 12h00 (heures de Paris, UTC+2), présentation de l'ouvrage "Repenser le foncier rural au Maghreb. Appropriation, individualisation et accaparement de la terre au Maroc et en Tunisie" par Irène Carpentier (CIRAD - UMR Selmet) et Mohammed Bendidir (Institut d'Aménagement et Urbanisme, Maroc)

lien visio Zoom : <https://univ-montp3-fr.zoom.us/j/92098936699?pwd=7gNoWbeKtnobr3m9aldxDr1xF4lIH.1>

Informations internationales

Impacts de la guerre au Moyen-Orient : une possible reprise de la déforestation dans le monde

Source : Radio France
12 mai 2026



Légende de la photo : *De la fumée s'élève lors du déboisement d'une nouvelle zone de plantation de palmiers à huile à Lamno, dans la province d'Aceh en Indonésie, le 18 janvier 2026* ©AFP - CHAIDEER MAHYUDDIN / AFP

Une conséquence de la guerre au Moyen-Orient sur les forêts tropicales pointée : pour répondre au manque d'hydrocarbures, qui ne transitent plus à ce jour par le détroit d'Ormuz, toujours bloqué, et viser une plus forte autosuffisance, l'Indonésie et la Malaisie vont augmenter la teneur en huile de palme dans leurs agrocarburants, dans l'objectif, aussi, de faire baisser les prix à la pompe

Dès le mois prochain (juin 2026), la Malaisie commencera à produire du biodiesel contenant 15 % d'huile de palme pour 85 % de diesel, avant de relever la part d'huile de palme à 20% puis à 50% dans les prochaines années, tandis que l'Indonésie veut passer de 40% d'huile de palme à 50% dans son biodiesel dès le mois de juillet. Cet agrocarburant est notamment utilisé par les camions, les autobus, les utilitaires avec l'idée est, là encore, de réduire la dépendance aux importations.

Ces pays asiatiques en parallèle augmentent leurs exportations d'huile de palme vers la Chine, l'Inde et le Pakistan, confrontés à des degrés divers aux mêmes problèmes énergétiques. Cela veut dire à terme planter davantage de palmiers à huile, quitte à aggraver la déforestation, alors que celle-ci est déjà reconnue comme liée au recu des inondations et glissements de terrain qui ont fait plus de 1.000 morts à Sumatra en novembre dernier.

De leurs côtés, les Etats-Unis, le Brésil et l'Argentine augmentent leur production d'huile de soja pour les biocarburants. L'Europe de son côté intègre déjà des biocarburants dans ses carburants, à un niveau de 10% d'éthanol par exemple pour l'essence E 10.

Le conflit au Moyen-Orient et ses impacts sur l'approvisionnement en hydrocarbures de la planète et en particulier de l'Asie incite les pays importateurs à limiter leur dépendance vis-à-vis des pays producteurs de pétrole. Mais la production accrue de certains biocarburants a pour résultante un impact induit sur la forêt tropicale avec une déforestation à la hausse.

L'AFT reprend les infos publiées dans divers médias pour faire le point sur cette tendance affichée qui pourrait contrarier la baisse observée au cours de l'année 2025 de la déforestation en Asie du Sud-Est et d'Amérique du sud.

Autres liens sur ce dossier :

<https://assofortrop.fr/plusieurs-pays-tropicaux-augmentent-leur-production-dhuile-de-palme-ou-de-soja-pour-les-agrocarburants/>

Les marchés de carbone forestier et les pays en développement

Source : Conseil Scientifique et Technique Forêt (CSTF)

par Alain Karsenty
janvier 2026

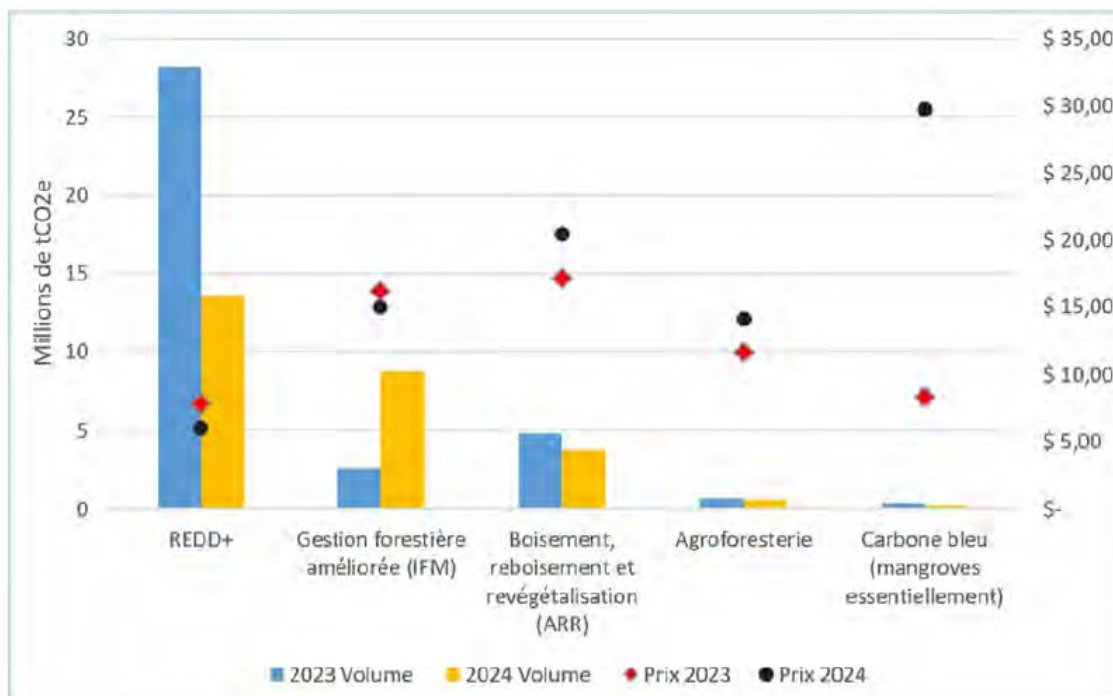


Figure 6. Volume de crédits forestiers vendus sur le marchés volontaire et prix par activité (source : données d'Ecosystem Marketplace 2025)

Sous l'égide du CSTF, Alain Karsenty, chercheur du Cirad et membre de l'AFT, a rédigé, avec l'appui du groupe de travail « carbone » du CSTF, une note de contribution intitulée « Les marchés du carbone forestier et les pays en développement ». Cette contribution ambitionne d'apporter un éclairage aux discussions internationales et nationales sur le carbone forestier, et a fait partie des apports de la France lors des discussions de la COP 30 de Belem en décembre 2025.

La note fournit un décryptage en profondeur des enjeux soulevés par les marchés carbones pour la préservation des forêts et le financement de ces politiques dans les pays en développement, mettant en parallèle les diverses stratégies des états. La notion de « crédits souverains » émises par certains Etats recouvre une tentative de ces États de s'assurer la perception de la plus grande part d'une rente financière qui, aujourd'hui, leur échappe. En effet, ce sont des « projets REDD+ », d'initiative privée, qui permettent, à l'heure actuelle, de générer et de vendre des crédits carbone sur ce qu'on appelle le marché volontaire de la compensation carbone.

Elle analyse l'historique des marchés carbone au regard des enjeux d'intégrité environnementale et examine les perspectives à venir, notamment dans le cadre de l'Article 6 de l'Accord de Paris.

Pendant que la situation géopolitique récente se dégrade que et les doutes accrus "sur la réelle compensation de ces crédits émis" par la communauté scientifique internationale s'accroissent, les volumes de ces crédits carbone volontaires sont en baisse depuis 2021. "Comme le suggèrent depuis plusieurs années un nombre croissant d'acteurs (comme Carbone 4, en France), la première chose que les acteurs du marché volontaire du carbone devraient faire, serait de changer de langage en abandonnant les termes de compensation et de neutralité, au profit de celui de « contributions » (volontaires) à l'effort collectif en faveur du climat. Ceci, tout particulièrement pour les crédits issus d'activités « fondées sur la nature » (essentiellement foresterie et agriculture) caractérisées par la variabilité et la non-permanence du stockage de carbone. Ces contributions ne devraient, en aucun cas, servir à la compensation réglementaire, c'est-à-dire ne pas être utilisées comme permis d'émissions." Par contre, s'agissant de forêts, l'auteur formule en fin de document une proposition innovante en faveur de la valorisation de leurs services écosystémiques. "L'évolution du langage concernant la contribution ne devrait pas s'arrêter là. Un crédit suppose un débit, et cela renvoie forcément à l'univers de la compensation, même si ce n'est pas l'intention affichée. D'autres termes doivent être considérés, et l'unité « tonne de CO₂e » (évitée ou séquestrée) n'est pas la plus adaptée si l'on sort complètement de l'optique de la compensation pour considérer plutôt des impacts positifs sur un ensemble de services écosystémiques, associés tant aux besoins locaux que globaux. Dans les discussions concernant de possibles instruments de financement volontaire de la biodiversité⁵⁰, le terme de « certificats » est proposé par OBC (the Organization for Biodiversity Certificates), qui propose une certification de pratiques (agricoles, pastorales, sylvicoles...) reconnues, par des avis scientifiques, comme favorables à la biodiversité dans tel ou tel contexte."

Liens sur ce dossier (et contribution téléchargeable) :

<https://cst-foret.org/ressource/note-de-contribution-les-marches-du-carbone-forestier-et-les-pays-en-developpement/>

La faillite d'un marchand de réchauds à gaz au Kenya fait trembler la fragile architecture des marchés du carbone

Source : Le Monde
par Laurence Caramel

Publié le 19 février 2026 à 13h00, modifié le 04 mai 2026



En Afrique, environ 1 milliard de personnes continuent de dépendre de modes de cuisson basés sur l'utilisation du bois (bois de feu, charbon), avec un impact potentiellement fort sur la déforestation ou la dégradation des écosystèmes forestiers, et dont la combustion à l'intérieur des maisons serait à l'origine, chaque année, de plusieurs centaines de milliers de morts prématurées du fait de l'inhalation de particules toxiques.

De nombreux projets ont été menés au cours des quarante dernières années afin de réduire cette dépendance, soit par l'utilisation des « foyers améliorés » utilisant toujours le bois, mais avec un bien meilleur rendement énergétique, soit en utilisant d'autres sources d'énergie (pétrole, gaz, et plus récemment biogaz et solaire).

Ces innovations devant de plus contribuer à réduire les émissions de CO₂, en diminuant ou remplaçant l'utilisation de bois (avec de effets assez variables suivant les sources d'énergie de remplacement), elles pouvaient alors devenir attractives pour des entreprises ou investisseurs intéressés par des modalités de « compensation carbone », voire l'obtention de « crédits carbone ».

Mais de tels systèmes peuvent s'avérer fragiles, et soumis à des « revers de fortune » rapides, en lien avec l'évolution des réglementations, des marchés, des priorités politiques, économiques et environnementales des pays concernés.

L'exemple indiqué dans l'article du Monde, indiqué ci-dessous, souligne le cas d'une grande entreprise kenyane de production (Koko Networks) de petits réchauds à gaz à usage domestique, destinés au grand public, et sur lesquelles de grandes entreprises du secteur aérien comptaient pour s'acquitter de leurs obligations de décarbonation, avec l'appui de la Banque mondiale. Mais cette dynamique s'est heurtée à un refus des autorités kenyanes remettant en cause l'ensemble de cette dynamique, et jusqu'à la viabilité et la survie de l'entreprise de productions de ces petits réchauds. *Le gouvernement kenyan argumentant que les crédits-carbone demandés par ce fabricant de réchauds aurait conduit à accepter qu'une seule entreprise monopolise tout le quota de crédits que le Kenya souhaite vendre à des acteurs étrangers.*

"Quand Koko Networks a cessé ses activités à Nairobi, le 31 janvier, l'onde de choc s'est propagée jusqu'à Montréal, siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), [regroupant des grands noms du secteur aérien mondial] semant un peu plus le doute quant à la fiabilité des mécanismes de compensation des émissions de CO₂ élaborés pour permettre aux gros pollueurs d'effacer une partie de leur ardoise climatique"... "A travers plusieurs villes du pays, Koko Networks laisse derrière elle 1,5 million de clients privés de son réseau de 3 000 distributeurs automatiques installés dans des magasins de quartier. Chacun, grâce à une application de paiement mobile, pouvait y recharger sa bonbonne de bioéthanol, produit en majorité à partir de déchets de canne à sucre. Fondée en 2014, elle avait su s'attirer le soutien de grands fonds d'investissement, comme celui de Microsoft pour l'innovation climatique."

Liens sur ce dossier (réservé aux abonnés du quotidien) :

https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/02/19/la-faillite-d-un-marchand-de-rechauds-a-gaz-au-kenya-fait-trembler-la-fragile-architecture-des-marches-du-carbone_6667399_3234.html

L'impact des arbres et des forêts sur l'hygrométrie, les températures et le climat

Source :

Mongabay, février 2026 et Science Post , mai 2026Le Monde



Légende de la photo : Pluie sur la rivière Temburong à Brunei. Photo de Rhett Ayers Butler

Température ressentie, humidité, stabilité des pluies, exposition aux vagues de chaleur. Les écosystèmes forestiers influencent directement la santé, les activités économiques et la capacité des territoires à faire face aux épisodes climatiques extrêmes

"Longtemps, les forêts ont été présentées comme un simple outil pour capter le dioxyde de carbone et ralentir le réchauffement climatique. Cette vision reste juste mais elle ne raconte qu'une partie de l'histoire. À proximité des zones boisées, l'air devient plus frais, l'humidité se maintient et les conditions météorologiques gagnent en stabilité. Ces effets agissent ici et maintenant sur les territoires, bien avant que les bénéfices climatiques globaux ne se fassent sentir."

À l'heure où les vagues de chaleurs et de sécheresse se développent aux quatre coins du monde, l'article de la revue Sciences et Vie relaie un article du site Mongabay rappelant les nombreux effets bénéfiques de l'arbre et de la forêt en général qui atténuent le niveau des températures et favorisent par contre la hauteur des précipitations.

Individuellement, le rôle d'atténuation de l'arbre est de mieux en mieux connu. Un article de Science Post de mai 2026 cite une étude scientifique de l'Université de Munich qui a étudié la croissance d'arbres en milieux urbains dans différentes métropoles : Berlin, Brisbane, Hanoï, Le Cap, Munich, Paris, Sapporo et Santiago du Chili. Celle-ci aboutit aux constats suivants : en milieu urbain, les arbres captent davantage de chaleur (découlant des rayonnements solaires sur l'asphalte, du chauffage urbain...), davantage de CO₂ (dus aux émanations de gaz des véhicules) et affichent des croissances plus rapides qu'en milieu naturel car ils profitent de l'éclairage nocturne qui rallonge les périodes de photosynthèse saisonnières et journalières. Par leur transpiration (laquelle peut atteindre jusqu'à 450 litres d'eau par jour suivant les espèces), en période de chaleur, ils rafraîchissent l'atmosphère ambiante. La baisse de température ambiante peut alors baisser de 3 à 5°C pour des arbres dits d'ombrage, donc à feuillage dense.

Par contre, cette "suractivité photosynthétique" impacterait négativement la durée de vie des arbres urbains.

Les interdépendances entre les arbres et forêts d'une part et leurs environnements proches peuvent ainsi constituer un moyen de lutter contre les effets du réchauffement climatique.

[Liens sur ce dossier \(réservé aux abonnés du quotidien\) :](#)

<https://news.mongabay.com/2026/02/forests-dont-just-store-carbon-they-keep-people-alive-scientists-say/>
<https://sciencepost.fr/les-arbres-poussent-plus-vite-en-ville-qu-en-foret-les-botanistes-ont-mis-10-ans-a-comprendre-pourquoi/>

Informations sur les régions tropicales

Au Brésil, quels impacts de l'accord UE-Mercosur sur la forêt amazonienne et sur le Plan Climat national amendé en mars 2026

Sources :
France Info et al., AFT



Légende : Vue aérienne montrant une zone déboisée de la forêt amazonienne, préparée pour la plantation, aux environs de Belém, dans l'Etat du Para (Brésil), le 12 novembre 2025, durant la COP30. MAURO PIMENTEL/AFP

Entre politiques environnementales affichées et réalités des politiques économiques, un exercice bien difficile, des enjeux contradictoires entre intérêt général et intérêts économiques.

Six mois après la COP de Belém, le Brésil, soumet en mars 2026 une nouvelle contribution déterminée au niveau national (CDN) de son plan Climat, fixant désormais un objectif de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, SF₆ et PFC) de 59 % à 67 % des niveaux d'émissions 2005, et ce à l'horizon 2035 !

Le nouvel engagement majeur présenté en mars 2026 par le Président Lula consiste à la baisse de la déforestation à zéro d'ici 2030 !

Mais ces dernières décennies, la production de bœuf et à la culture du soja et plus généralement, les grandes cultures tropicales d'exportations (café, soja,...) ont été largement développées détruisant sur des surfaces notables les formations naturelles, surfaces s'ajoutant à celles défrichées par les cultures vivrières nécessaires à l'alimentation des populations locales.

Aussi, la signature le 17 janvier 2026 de l'accord "Merco-Sur" entre l'UE et les pays d'Amérique du sud peut laisser dubitatif, malgré les différentes clauses de sauvegarde prévues par l'UE.

Dans le même temps, après des mois de report, l'UE a décidé finalement de mettre en vigueur le RDUE au 30 décembre 2026, lequel a pour objectif d'interdire toute importation de produits (au nombre de sept : café, cacao, caoutchouc, huile de palme, soja, bœuf et bois) issus de zones dégradées ou déforestées après le 31 décembre 2020 : quel sera l'impact réel sur la déforestation en Amazonie et comment sera effectué le suivi de celle-ci ?

L'AFT dresse un point de situation sur ces politiques environnementales et économiques des deux côtés de l'Atlantique.

Lien vers les articles :

<https://assofortrop.fr/en-amazonie-des-ecosystemes-forestiers-tropicaux-majeurs-mais-sujet-a-la-deforestation-pour-une-agriculture-dexportation/>
<https://www.autresbresils.net/Accord-UE-Mercosur-la-nouvelle-phase-du-colonialisme>

Tourbières du bassin du Congo : points d'étape des études et mesures prises

Source : CIFOR et al., AFT



Les tourbières du bassin central du Congo, avec une surface estimée de 145 500 km², réparties sur la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC), abritent 36 % de la superficie mondiale des tourbières tropicales et stockent 28 % du carbone des tourbières tropicales du monde ! Par contre, les menaces sur ces écosystèmes ont nécessité toute une série d'études , de réflexions et de mesures.

Il reste donc nécessaire de poursuivre la protection de ces écosystèmes au rôle majeur dans le cycle du carbone. Aujourd'hui, seulement 8 % de ce carbone tourbeux du bassin du Congo, se trouve dans des aires protégées, laissant ces milieux vulnérables aux changements futurs d'utilisation des terres. La présence de populations vivant de l'agriculture, de la pêche est une composante majeure à prendre en compte. Enfin, la richesse du sous-sol de ces tourbières en gaz et pétrole suscitent des convoitises. Les cartes de localisation des tourbières confrontées aux cartes des concessions forestières, pétrolières et gazifiées, aux plans de changement d'affectation des terres, indiquent que près d'un quart du stock de carbone constitué par les tourbières du bassin du Congo serait aujourd'hui menacé ! Dans un article mis en ligne sur son site, l'AFT dresse un point de situation de ces tourbières et des mesures déjà mises en oeuvre en s'appuyant sur la démarche menée par la République du Congo.

[Lien vers les articles The Conservation et ONF :](https://assofortrop.fr/les-tourbieres-du-bassin-du-congo-puits-de-carbone-majeur-objet-de-nombreuses-etudes/)

<https://assofortrop.fr/les-tourbieres-du-bassin-du-congo-puits-de-carbone-majeur-objet-de-nombreuses-etudes/>

**RDC:
la réserve forestière de Yangambi
élevée au rang de modèle par
l'Unesco**

Sources : UNESCO, RFI



Au cœur du bassin du Congo, dans la province de la Tshopo, non loin de la ville de Kisangani, située au nord-est de la République Démocratique du Congo, la réserve forestière de Yangambi, qui s'étend sur 2 350 km², est vieille de près d'un siècle. Soutenue par l'Unesco depuis 1977, date de son classement en réserve de biosphère (Man and Biosphere), sa préservation répond « à l'idée de concilier la protection de l'environnement et, bien sûr, les activités humaines », résume Lucie Félicité Temgoua, directrice de l'École régionale d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT).

L'objectif de la RDC et de l'UNESCO pour cette forêt référence est de valoriser les études et collections historiques, de poursuivre et conforter sa vocation de pôle de recherche forestière et d'enseignement forestier initiés en 1933 et d'en faire un pôle de recherche comme un pôle majeur de l'enseignement forestier.

L'Unesco a élevé la réserve forestière de Yangambi, en République démocratique du Congo, au rang de modèle dans une analyse mondiale portant sur les sites protégés face au changement climatique.

Située dans le bassin du Congo, cette zone combine conservation et activités humaines grâce à des pratiques agroécologiques et à des initiatives visant à réduire la pression sur la forêt. Elle se distingue aussi par ses dispositifs scientifiques, dont une tour de mesure du CO₂, qui permettent de mieux comprendre son rôle majeur dans la capture et le stockage du carbone

Pour rappels,

- le programme de l'Unesco, agence des Nations Unies basée en France, programme dont l'initiateur fut un ingénieur physicien français, Michel Batisse, premier Directeur de la Division des sciences biologiques, puis Sous-directeur général « Sciences » de l'Organisation (1972-1984), s'appelle en français « L'Homme et la Biosphère »

- Yangambi est le berceau de la classification des formations végétales africaines établie en 1956 qui demeure une référence de la foresterie tropicale moderne. Cet accord à Yangambi (1956) sur la nomenclature des types africains de végétation, donnant lieu à ce petit chef d'œuvre qui est communément appelé la « classification de la végétation de Yangambi » fut présenté par Aubréville, un de ses principaux artisans, dans le n° 51 de BFT (1957).

- Yangambi, en plein centre nord de la RDC, non loin de Kisangani, a été longtemps le siège (encore maintenant ?) de l'Institut de recherches agricoles et forestières du Congo, et donc de la production d'informations et de résultats de recherche intéressant la foresterie tropicale africaine publiés dans son « Bulletin agricole » pendant plus de 50 ans (1910-1961), couvrant aussi le Burundi et le Rwanda.

Lien vers les articles :

<https://www.unesco.org/fr/articles/identification-des-sites-ecotouristiques-et-culturels-dans-la-reserve-de-biosphere-de-yangambi>

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260421-rdc-la-reserve-forestiere-de-yangambi-elevee-au-rang-de-modele-par-l-unesco>

Au Burkina Faso, le fils de l'homme qui a arrêté le désert poursuit son oeuvre

Source : Courrier International, Studio Yafa



Grâce à des techniques agricoles ancestrales et au respect de l'écosystème, Yacouba Sawadogo, un paysan burkinabè, avait transformé des terrains dégradés d'une surface de 27 hectares en forêt luxuriante. Désormais, son fils Lookman poursuit l'œuvre de celui qui fut appelé l'«homme qui a arrêté le désert», mort en 2023. "Studio Yafa" nous raconte cette histoire de transmission et de fidélité.

Yacouba Sawadogo, paysan burkinabè décédé en 2023, a été consacré Prix Nobel alternatif 2018 et fait Champion de la terre 2020 par les Nations unies pour avoir ressuscité une technique traditionnelle ancestrale permettant la croissance de plantes agricoles ou d'arbres sur des sols latéritiques (technique "zaï") et ainsi restaurer 27 hectares de terres dégradées avec différentes essences locales destinées à fournir du bois mais aussi une pharmacopée traditionnelle et d'autres produits non ligneux.

La technique ancestrale du « zaï », pourtant simple mais laborieuse, lui a permis un tel exploit. Il s'agit de ce que l'on appelle une technique de Régénération Naturelle Assistée (RNA) consistant à creuser le sol pour le remplir de débris organiques, attirant ainsi les termites. Celles-ci creusent des petites galeries qui permettront ensuite de retenir l'eau lors de la saison des pluies. Il ne reste plus qu'à planter des graines et laisser pousser.

Cette technique a suscité l'intérêt des chercheurs agronomes et forestiers pour la relancer et la développer.

Formé à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, Lookman Sawadogo, son fils, poursuit désormais son œuvre, et la forêt atteint une surface de 40 hectares.

L'article revient sur cette aventure familiale, dans un pays en proie à de nombreuses questions.

Est également joint ci-dessous un article de présentation de la technique zaï par le CIRAD.

Lien vers l'article :

<https://www.courrierinternational.com/article/rencontre-au-burkina-faso-le-fils-de-l-homme-qui-a-arrete-le-desert-poursuit-son-uvre-234189-1>

<https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2023/cultiver-sans-eau-ou-presque-grace-a-la-technique-du-zaï>

Comment les mangroves protègent les Philippines des tempêtes meurtrières

Source : Oceanus Conservation



La raréfaction des mangroves a fragilisé de nombreux territoires côtiers dans les pays tropicaux et les rend vulnérables face à l'augmentation du niveau de la mer, de l'impact des tempêtes et de l'érosion. Cet exemple mené aux Philippines illustre le travail de restaurations mené sur de nombreux littoraux en zones tropicales de ces milieux pourtant essentiels, abritant une biodiversité remarquable, et jouant un rôle dans la séquestration et le stockage du carbone.

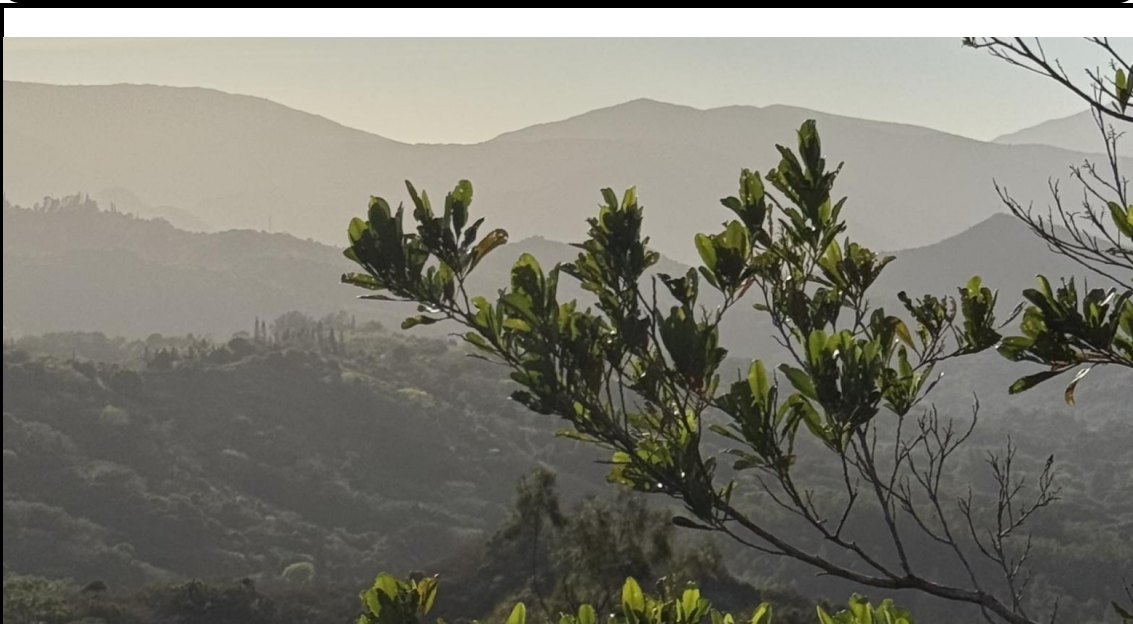
Fondée en 2020, l'organisation Oceanus opère grâce à une petite équipe composée principalement de femmes et de jeunes, qui travaille auprès des communautés côtières des Philippines. Oceanus relie les efforts locaux de restauration à un réseau plus vaste d'initiatives communautaires, tout en fondant son travail sur des données scientifiques et un suivi à long terme.

[Lien vers l'article :](https://thinklandscape.globallandscapesforum.org/104470/philippines-mangroves-storm-protection/)

<https://thinklandscape.globallandscapesforum.org/104470/philippines-mangroves-storm-protection/>

Nouvelle-Calédonie : La tribu d'Azareu sauve sa forêt pour sauver son alimentation en eau potable

Source : WWF



À partir de 2008, la tribu d'Azareu sur la commune de Bourail, située sur le littoral sud-ouest de la Nouvelle-Calédonie, s'engage dans un plan d'action ambitieux aux côtés du WWF et de la Province Sud. L'objectif est double : stopper la spirale destructrice des incendies et restaurer le couvert forestier indispensable à la source.

Fort de son expérience dans d'autres communes de Nouvelle Calédonie, le WWF multiplie des chantiers de restauration de forêts dégradées suite aux nombreux incendies qui ravagent chaque année les milieux naturels locaux.

À Bourail, dix-sept ans après les premiers chantiers, le paysage d'Azareu incarne apparemment l'espoir retrouvé. Là où les incendies avaient décimé la forêt, un couvert végétal dense s'est reformé. Les jeunes arbres plantés par les habitants ont grandi, contribuant à la stabilisation des sols et à la rétention de l'humidité nécessaire à la source. Le résultat le plus palpable, celui qui change le quotidien de la tribu, est évidemment le retour de l'eau qui coule désormais toute l'année au robinet. Même durant la saison sèche, la pression reste stable, signe que la forêt a retrouvé sa capacité de régulation naturelle. Mais ce n'est pas la seule bonne nouvelle. En retrouvant un habitat viable, la faune endémique revient progressivement.

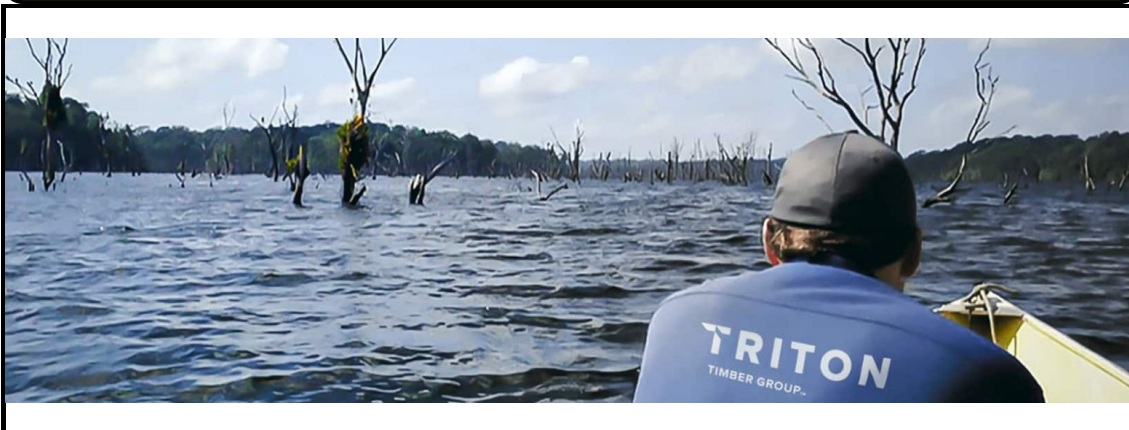
Lien vers l'article :

<https://www.wwf.fr/vous-informer/effet-panda/la-tribu-dazareu-sauve-sa-foret>

Guyane française :

Une solution innovante pour exploiter des bois inondés

Source : Triton Guyane



Dans le cadre des manifestations du Carrefour International du Bois qui s'est déroulé à Nantes du 2 au 4 juin 2026, l'Académie d'Agriculture de France a procédé à la remise des trophées Jean-Paul Lanly (également président d'honneur de l'AFT) au stand de la filière forêt-bois "Les bois de France".

A cette occasion, la Société TRITON GUYANE, dirigé par Mme Elodie DELONCA, a reçu des mains du président actuel de l'Académie (Georges-Henri Florentin, ancien DG du FCBA) le diplôme de "mention spéciale du jury" des Trophées Jean-Paul Lanly de l'Académie d'Agriculture de France pour la valorisation du bois français.

La société TRITON Guyane, qui fait partie du Groupe TRITON TIMBER, lui-même rattaché à VOLTALIA, groupe français international des énergies renouvelables, a reçu cette distinction pour la conception de son procédé qui va permettre l'extraction de bois immergés recensés dans le lac de Petit Saut. En 1994, la mise en eau du barrage de Petit Saut a en effet noyé des centaines de milliers d'arbres, lesquels, majoritairement invisibles et préservés, constituent pourtant une ressource ligneuse exceptionnelle pour la Guyane.

Triton a en effet mis au point une technologie, le SHARC™ (sorte de barge équipée d'une unité d'abatteuse) capable de découper les arbres sur pied par moins de 30 mètres de profondeur, sans arrachement et donc sans perturbation du lit du lac.

Au cœur du territoire des Savanes, sur la commune de Sinnamary, Triton Guyane va donc pouvoir récolter et valoriser ces bois (une trentaine d'espèces de bois d'œuvre) à l'histoire unique.

Dès 2026, TRITON GUYANE produira 9.000 m3 de produits sciés et rabotés et les résidus de bois sécuriseront 8% du besoin en électricité du littoral guyanais.

C'est une première mondiale, tant par la technologie que par la taille de l'exploitation, assortie d'une volonté forte de préserver le caractère unique du site pour proposer une alternative crédible aux bois issus de la forêt terrestre amazonienne.

Cette exploitation par la scierie TRITON GUYANE viendra compléter les volumes actuels de bois provenant de la forêt terrestre, répondant ainsi à la demande croissante de bois sur le territoire, tout en préservant la forêt terrestre. Ces bois à l'histoire unique peuvent aussi être utilisés pour de nouveaux usages.

Lien vers le site de Triton Guyane:

<https://tritontimber.com/fr/petit-saut/>

Informations sur les autres pays du monde

**Au Chili et en Argentine
d'importants feux de forêt au cour de l'hiver
2025/2026**

Sources : Euronews



Légende de la photo : dans la région du Biobio au Chili, multiples feux de forêt_ 2026. ADRIANO MACHADO / REUTERS

Au 29 janvier 2026 , plus de 100 000 hectares ont brûlé au Chili et en Argentine. En février 2026, on compte la destruction de plus de 100.000 hectares dont 42.000 au Chili et 60.000 en Argentine. Les incendies ont alors tué plus de 21 personnes, fait plus de 22 000 sinistrés, et atteint le Parc national Los Alerces.

Les feux ont démarré en plein été austral, marqué par une sécheresse sévère, et ont été attisés par de fortes températures et des vents puissants de plus de 70 kilomètres à l'heure, dans les régions de Nuble et du Biobio, à environ 500 kilomètres au sud de la capitale du Chili.

Ces incendies en font l'un des feux de forêt les plus meurtriers de ces dernières années au Chili.

Ces incendies ont concerné de nombreuses plantations d'eucalyptus et de pins tropicaux, dont la monoculture est aujourd'hui mise en cause pour son rôle dans la vulnérabilité au feu de ces formations forestières. Autre sujet de polémique : l'absence de loi sur la lutte contre les incendies qui permettrait d'interdire réglementairement les boisements à moins de 10 mètres des zones habitées et d'imposer des coupe-feux suffisamment larges mais aujourd'hui inexistantes pour prévenir une propagation du feu aux zones d'habitat.

Lien vers les articles :

https://www.lemonde.fr/international/article/2026/01/19/incendies-au-chili-les-feux-restent-hors-de-contrôle-au-moins-19-morts_6663263_3210.html

<https://reporterre.net/Une-colonne-de-feu-se-dirigeait-sur-nous-le-Chili-en-proie-aux-flammes>

La Chine a planté tellement d'arbres dans le désert du Taklamakan que celui-ci absorbe désormais du CO2 !

Sources : RFI, Live Science



Une étude montre que l'un des déserts les plus arides du monde est devenu un puits de carbone. Ce résultat découle d'un vaste programme de plantation initié en 1978 par les autorités chinoises.

Entouré de montagnes qui bloquent l'air humide, le Taklamakan, grand comme un peu plus de la moitié de la France, est l'un des plus arides de la planète, hostile à toute végétation. Dans le cadre de la Grande Muraille verte chinoise, qui s'étend sur environ quatre millions de km², le reboisement du pourtour de ce désert est l'un des plus ambitieux projets écologiques au monde. En moins de cinquante ans, il a visiblement porté ses fruits.

"Selon les données des chercheurs américains et chinois publié en janvier dans la revue de l'Académie américaine des sciences (PNAS), le désert du Taklamakan est de plus en plus vert. La Chine a annoncé, en 2024, avoir achevé de verdir tout le pourtour du désert avec 66 milliards d'arbres plantés sur environ 3.000 km² !"

En l'espace de quarante ans, la Chine a planté plus de 66 milliards d'arbres aux abords des déserts de Gobi et du Taklamakan !

Ce gigantesque reboisement interpelle la communauté scientifique sur son impact par rapport à la ressource en eau : entre l'eau des nappes souterraines puisée par cette nouvelle occupation des terres et la modification positive sur le régime des précipitations, quel est le bilan global sur la ressource en eau de cette région ?

Un tel programme de reboisement ne peut qu'inspirer d'autres grands projets comme celui de la Grande Muraille Verte. Puisse ce dernier grand projet de reboisement atteindre les résultats obtenus par la Chine dans cette zone hostile du Sahel.

[Lien vers les articles :](#)

<https://www.rfi.fr/fr/environnement/20260412-chine-desert-taklamakan-devenu-un-puits-de-carbone-mais-est-ce-forcement-une-bonne-chose>

Informations sur l'Europe et la Méditerranée

Sans « intervention majeure », le Royaume-Uni risque d'accroître l'instabilité géopolitique, l'insécurité économique, les conflits et les migrations.

Source : EuroNews

Les services du renseignement britannique MI et MI6 avertissent : l'érosion de la biodiversité et l'effondrement des écosystèmes mondiaux menace la sécurité intérieure du Royaume-Uni ! Sans « intervention majeure », le Royaume-Uni risque d'accroître l'instabilité géopolitique, l'insécurité économique, les conflits et les migrations

Le Royaume-Uni doit agir d'urgence pour renforcer et appliquer l'Environment Act (*) afin de protéger les forêts restantes dans le monde, en s'attaquant au rôle que joue la consommation britannique dans leur destruction », ajoute une association britannique.

(*) : L'Environment Act 2021 est une législation majeure qui vise à assainir l'air du pays, restaurer les habitats naturels, accroître la biodiversité, réduire les déchets et « mieux utiliser » les ressources nationales. Elle est entrée en vigueur sous le gouvernement Johnson et engage juridiquement le Royaume-Uni à enrayer le déclin des espèces d'ici 2030.

Le rapport met notamment en exergue les risques sociaux et alimentaires que la dégradation actuelle des écosystèmes pourrait générer.

Les six écosystèmes identifiés par ce rapport comme « critiques » sont :

1. **La forêt amazonienne** (Régulateur climatique et hydrologique).
2. **Le bassin du Congo** (Deuxième poumon vert, crucial pour la stabilité africaine).
3. **Les forêts boréales** (Immense stock de carbone).
4. **L'Himalaya** (« Château d'eau » de l'Asie, alimentant des puissances nucléaires comme l'Inde et la Chine).
5. **Les récifs coralliens d'Asie du Sud-Est** (Nurserie des pêcheries mondiales).
6. **Les mangroves d'Asie du Sud-Est** (Bouclier contre les tempêtes et zone de reproduction).

Une synthèse de ce rapport est téléchargeable à partir de l'article d'Euronews mis en ligne ci-après (et ne s'autodétruit pas *foi de James Bond 007*)

La lecture de ce rapport des services de renseignement publié en janvier 2026 n'est pas sans rappeler le champ de réflexions publié par M.-A. Selosse, en février 2026, intitulé *"De la biodiversité comme un humanisme"* qui interpelle le monde politique à une réelle prise en compte de la biodiversité dans leurs programmes.

[Lien vers l'article d'Euronews :](#)

<https://fr.euronews.com/2026/01/23/les-chefs-du-renseignement-lerosion-de-la-biodiversite-menace-la-securite-nationale-britan>

Lors du 21ème Forum des Nations Unies sur les forêts à New York de mai 2026

le Maroc fort de sa stratégie forestière nationale renforce son positionnement international

Source : diverses



Après avoir assuré la présidence du Forum sur les forêts en mai 2025, le Maroc par le biais d'Abderrahim Houmy, directeur général de l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) a largement œuvré lors du 21ème Forum de mai 2026 pour conclure la résolution finale de cette session. Le texte adopté met l'accent sur l'accélération de la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts, la réalisation des Objectifs forestiers mondiaux à l'horizon 2030 ainsi que le renforcement des mécanismes de financement, de coopération internationale et de transfert de technologies dans le secteur forestier.

La résolution reconnaît par ailleurs explicitement l'initiative portée par le Maroc en matière de gestion communautaire des forêts, d'innovation technologique et de financement durable du secteur forestier national. Les forêts du Maroc, représentant un domaine forestier de 9,63 millions d'hectares, constitués de forêts pour 60% et de nappes alfatières pour 40 %, abritent une richesse écologique remarquable. En plus de leur valeur écologique, ces écosystèmes multifonctionnels génèrent des services écosystémiques en matière de bois-énergie et de fourrages. Ces forêts constituent également un puits de carbone conséquent et jouent un rôle crucial dans la régulation hydrologique et la protection des sols contre l'érosion. Cependant, malgré ces atouts, les forêts marocaines sont confrontées à des défis majeurs, notamment la déforestation, l'urbanisation et le changement climatique. Pour contrer l'accélération des changements climatiques, la dégradation des terres, l'érosion de la biodiversité et la pression croissante sur les ressources naturelles, la gestion durable s'est imposée comme une nécessité dans le cadre de la stratégie forestière 2020-2030 présentée au 20ème Forum pour les forêts.

Pour ce faire, cette stratégie nationale a débouché notamment sur :

- la création de l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) en 2020, issue de l'ancienne administration forestière pour devenir un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, témoignant d'une volonté de moderniser la gestion forestière en intégrant des objectifs économiques mais aussi sociaux et environnementaux.
- la sécurisation, la protection et la conservation des forêts.
- l'évolution du cadre réglementaire et juridique en matière de gestion et de gouvernance forestière au Maroc depuis 2020
- un renforcement des moyens humains internes à l'ANEF et celui des initiatives de reforestation, de sylviculture et de lutte contre la déforestation
- la prise en compte des évolutions climatiques dans la gestion forestière
- le renforcement du partenariat avec les populations riveraines des domaines forestiers et l'amélioration de la surveillance par la police des eaux et forêts +
- la nécessité d'une plus grande implication des communautés locales dans la gestion forestière

...

Un article de Mounia Achbah, Abdellatif Khattabi, Taieb Boumaaza publié le 19 décembre 2025 dans la revue forestière française n° 56, intitulé "**Evolution de la politique forestière au Maroc : vers une gestion durable et participative des ressources forestières**" revient en détail sur cette histoire et ces évolutions de la gestion forestière au Maroc.

Lien vers quelques articles relatifs au sujet :

<https://industries.ma/forum-de-lonu-sur-les-forets-le-maroc-renforce-son-role-dans-les-negociations-internationales/>

<https://revueforestierefrancaise.agroparistech.fr/article/view/9630>

Sociétés

Eloge des lianes

Source : site "Forêt primaire-Francis Halle"

O h-iih-oh-iih-oooooh... criait Tarzan dans les films des années 30, avec Johnny Weissmuller dans le rôle principal, sautant de liane en liane. Dans l'imaginaire commun, hérité de la pop culture, cette espèce végétale est donc associée à la luxuriante forêt tropicale. Or, il existe des lianes dans toutes forêts du monde. En Europe, la plus répandue étant le lierre, plante si banale qu'on ne la voit plus, quand elle n'est pas injustement déconsidérée. C'est pourtant un élément important dans les écosystèmes forestiers.

Cet éloge de la journaliste Gaëlle Cloarec sur les lianes a la vertu de nous rappeler quelques vérités sur ce groupe de végétaux méconnus voire négativement perçus.

Considéré à tort comme nuisible pour les arbres, les lianes sont, sauf rares exceptions, sans dommages pour les arbres qui leur servent de supports et peuvent apporter à l'homme différents produits non ligneux, alimentaires notamment.

Si ses propos se construisent principalement à partir de l'exemple du lierre, liane des forêts d'Europe tempérée, les références aux lianes tropicales ne manquent pas. Mais cet article aurait gagné davantage en saveur avec l'évocation d'une des lianes tropicales les plus connues au monde, réputée par son fruit : le vanillier, orchidée qui nous offre la vanille !

Liens sur ce dossier :

<https://www.foretprimaire-francishalle.org/s-informer/le-lierre-grimpant/>

Le mythe du "Wood Wide Web" une fois de plus contesté

Source :
Epsilon
Alexandra PIHEN

L'idée est si émouvante qu'elle a conquis le public, Hollywood, et jusqu'aux plus hautes institutions : les arbres communiqueraient via un réseau secret... Sauf que c'est faux. Les scientifiques ont beau chercher, ils n'en trouvent aucune trace. Et pour eux, cette théorie est dangereuse pour la forêt.

Cet article revient sur les doutes de la communauté scientifique et sur l'absence de preuves scientifiques d'un réseau de souterrain de communication entre les arbres que le livre du forestier Wohlleben ou les interprétations de la biologiste américaine ont pu mythifier.

Si les échanges racinaires entre les arbres existent, si le rôle des mycorhizes est avéré scientifiquement depuis longtemps, ces relations ne doivent pas être "disneylandisées".

Liens sur ce dossier :

https://www.epsilon.com/tous-les-numeros/n42/la_vie_secrete_des_arbres/

Partenaires

International Tropical Timber Organization (ITTO) Informations sur le marché des bois tropicaux

L'ITTO est une organisation inter-gouvernementale qui promeut la gestion durable, l'exploitation légale et la conservation des forêts tropicales par la coordination, l'expansion et la diversification des industries et du commerce des bois tropicaux.

Cette organisation fondée en 1983 et composée de 37 pays producteurs et 39 pays consommateurs de bois tropicaux est basée à Yokohama au Japon.

Résumé de quelques informations du marché des bois tropicaux (mois d'avril et mai 2026) concernant la région de l'Afrique centrale et de l'Ouest, de la République du Congo et du marché européen :

Afrique centrale et de l'Ouest

Le marché des grumes et produits de transformation des bois tropicaux est resté prudent durant la période dans la région. Toute évolution dépend plus des conditions politiques et économiques locales que du marché lui-même. De larges programmes régionaux d'infrastructure sont planifiés mais manquent de financement. Les conflits au Moyen Orient impactent le marché des bois de cette région. Par exemple, des pays comme le Qatar, l'EAU (Emirates) sont consommateurs de bois tropicaux et distributeurs vers l'Irak et l'Iran.

La Chine revient sur le marché régional. Ce retour influence les prix surtout par une demande accrue d'Okoumé. La demande des Philippines et du Vietnam reste solide pour le Tali, Padouk, Ovangkol.

La demande européenne reste faible ou fluctuante selon les réserves disponibles. Les politiques environnementales et les mesures de réduction du CO2 ralentissent l'activité industrielle d'exploitation et de transformation.

La saison des pluies actuelle ralentit les opérations d'abattage et de transport sauf dans les zones plus sèches comme au Nord Cameroun ou en République Centrafricaine (RCA). Beaucoup de pays se débattent avec les coupures récurrentes d'électricité.

Le Cameroun, les Républiques du Congo et Centrafricaine (RCA) ont obtenu un prêt de la Banque Mondiale (BM) d'un montant total de 394 millions US\$ pour développer le Congo Basin Forest Economic Programme (SCBFEP). Dans sa première phase, ce programme vise à améliorer la gestion forestière de 8 millions d'hectares de forêts, de valoriser la filière bois et de créer 220.000 emplois.

La République du Congo (RC) – résumé des analyses sur le marché des bois tropicaux

Les perspectives du marché des bois en RC sont généralement positives. Les opérations d'exploitation reprennent progressivement à la suite du retour de la demande chinoise « de niche » pour l'Okoumé, Okan, Ovangkol, Azobé et Belli. L'intérêt des Philippines pour les sciages d'Okoumé diminue alors que la demande du Vietnam pour le Tali, Padouk, et Niové résiste.

Les conditions de transport s'améliorent à la suite des entretiens du réseau de pistes en latérite. Les opérateurs du Nord de la RC orientent leurs exportations vers le port de Douala tandis que ceux du Sud préfèrent s'orienter vers Pointe Noire. Les conditions portuaires sont bonnes et la disponibilité de containers est satisfaisante.

Les activités de sciage ne connaissent pas de ralentissement tant que la disponibilité de pièces de rechange reste stable. Aucun changement dans les politiques ou les règlements gouvernementaux n'a été identifié durant cette période. Cependant l'application de nouveaux règlements du CITES (encore à l'étude) qui pourraient limiter l'exploitation des 4 espèces d'Entandrophragma, Sipo, Sapelli, Tiama, Kosipo, Ayous et même de l'Okoumé créent une incertitude dans le secteur qui, ajoutés aux exigences de l'EUDR (EU Deforestation Regulation), pourrait influencer les flux commerciaux.

Quelques prix indicatifs des grumes à l'export (free on board) en euros par m3

Azobe et Ekki : 220 €/m3 , Ayous : 240, Iroko : 220, Okoume : 195, Padouk : 300, Sapele : 250, Sipo : 250, Tali: 260

Le marché européen des bois tropicaux

Le marché européen des bois tropicaux dépend de la croissance économique du continent et surtout du dynamisme de son secteur de la construction. Si les prévisions économiques de l'eurozone pour 2026 sont très prudentes, l'Espagne connaît une meilleure croissance que ses voisins et l'Allemagne a prévu des investissements importants dans le logement et la défense. Le conflit Iran/US a certainement des répercussions sur l'économie européenne et donc sur les marchés par l'incertitude économique créée, le coût élevé de l'énergie et les tensions géopolitiques.

De sévères mesures anti-dumping dans le secteur des contre-plaqués de bois dur (hard wood) ont été prises à l'égard de la Chine en lui imposant des droits de douane élevés. L'Europe s'est alors approvisionnée directement aux producteurs de bois tropicaux tandis que la Chine augmentait alors ses exportations en contre-plaqués de bois tendres (soft wood) moins taxés.

La commission européenne a été contrainte par le parlement et le conseil européen de revoir et simplifier ses exigences de la mise en œuvre depuis 2023 de l'EU Deforestation Regulation (EUDR). La confédération européenne des bois d'industrie (CBI) a également demandé des ajustements importants à ces règlements européens pénalisant la commercialisation des bois tropicaux vers l'Europe.

Incidences du marché des bois tropicaux sur le marché européen et français

D'autres espèces de feuillus ont vu leur prix baisser. C'est le cas du hêtre (-12% à 49€/m3) qui subit la concurrence de l'eucalyptus sud-américain prisé de l'industrie chinoise d'ameublement.

N.B.:

Outre ses activités de terrain, l'ITTO produit tous les quinze jours un rapport des marchés des bois et produits des bois tropicaux dans le but de favoriser la transparence dans le commerce du bois. L'abonnement à ce rapport est accessible à chacun, gratuit et délivré par internet sur simple demande à : ti@itto.int

Liens vers le site de ITTO :

<https://www.itto.int/fr/>

Association Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) Retour sur le Carrefour International du Bois de Nantes (France)

Le Carrefour International du Bois (CIB) s'est tenu à Nantes du 2 au 4 juin avec un programme particulièrement riche mêlant conférences, formats courts, retours d'expérience et temps forts animés par les professionnels et experts de la filière. L'ATIBT participante active de cette manifestation revient sur les événements qu'elle a co-organisés avec des partenaires sur trois jours avec une présence guatémaltèque et ghanéenne inédite dans l'histoire du salon.

Lors du CIB, l'ATIBT a notamment présenté les conférences suivantes :

Selva Maya (Guatemala) : les forêts communautaires certifiées FSC à la rencontre des marchés européens

Organisé par l'ATIBT et Rainforest Alliance · Projet ConForMa (FFEM/AFD, CIRAD)

Du bois tropical à la reconnaissance des marchés :

Table ronde TDUK × ATIBT organisé par l'ATIBT et TDUK · Programme FGMC2, Gouvernement britannique

Forum sur le commerce et l'investissement du bois entre l'Union européenne et le Ghana

16h00 à 18h30 · B2B matchmaking et cocktail

Organisé avec le Programme UE FLEGT VPA, l'AFD, EticWood, la FAO, Probos et la Commission forestière du Ghana

Essences [Tropicales] Moins connues [(LKTS) : d'un potentiel inexploité aux filières de demain

Organisé par l'ATIBT · Projet TTT, BMZ/GIZ

RESSAC : la recherche forestière en Afrique centrale et ses impacts (side event)

Organisé par CIFOR-ICRAF · Avec la participation de l'ATIBT et de la CITES · Programme RESSAC, Union européenne

RDUE 2026 : comment les entreprises doivent-elles se préparer après les turbulences de 2025 ?

Organisé par l'ATIBT · Avec les autorités compétentes européennes, importateurs et producteurs · Traduction simultanée FR/EN

[Liens vers les articles relatifs à ces présentations mis en ligne sur le site de l'ATIBT:](#)

Agro Paris Tech : Publication d'un article sur la formation des forestiers tropicaux

AGRO Paris Tech vient de publier un numéro de la Revue Forestière Française (RFF) dédié au bicentenaire de l'école forestière de Nancy.

A cette occasion, l'AFT a apporté sa contribution avec la rédaction par son Président d'honneur Jean-Paul Lanly et par son Président Bernard Mallet d'un article sur la formation des forestiers tropicaux français et étrangers au sein de cette prestigieuse école.

L'AFT reviendra sur la formation en France des forestiers tropicaux dans sa prochaine Lettres d'informations

LES ARBRES D'AFRIQUE CENTRALE

TOME I
Familles de A à F



Doucet J.-L., Blervacq R., Doucet R., Coenraets E., Gillet J.-F.,
Texier N., Sonké B., Simo-Droissart M., Nguema D., Meunier Q.,
Moumbohou C., De Vleeschouwer J.-Y., Degreel J., Mba Nzue M.,
Ango B.S., Stévant T., Mbambi N.L., Musesero M.M., Zombo I.,
Niangadouma R., Bidault E., Lachenaud O.

Université de Liège

Réalisé sous la direction de Jean-Louis DOUCET, guide indispensable pour identifier les espèces d'arbres des forêts de plaine et submontagnardes d'Afrique centrale, avec pour chaque espèce, une fiche décrivant l'arbre, son habitat, son tempérament, ses symbioses, sa phénologie, ses interactions avec la faune, ses usages locaux, ainsi que ses statuts de conservation et ses modalités d'exploitation. Ce premier tome couvre les familles de A à F, avec 39 familles botaniques et 863 espèces illustrées par de magnifiques photographies en couleurs. Une œuvre de référence, un outil de terrain, un voyage botanique.

Un travail gigantesque de la part des auteurs !

Tome téléchargeable sur le site ci-après :

<https://orbi.uliege.be/handle/2268/340142>

Académie d'Agriculture de France (AAF) La forêt en mouvement : quatre histoires d'hommes, quatre histoires d'arbres

L'Académie d'Agriculture de France a organisé ce printemps un webinaire sur les relations entre l'homme et la forêt, en illustrant sur quatre interventions de spécialistes. Si ces interventions sont franco-françaises, elles soulignent l'importance et la richesse pour chaque forestier de retracer l'histoire des forêts pour en comprendre leur état actuel.

"La forêt est-elle ce paysage stable et immuable ? Que voyons-nous si nous ne regardons plus les forêts comme une photographie de l'instant mais comme un film qui se déroule dans la durée ? On voit alors que, sur le temps long, la forêt est en perpétuel changement et que, en localisation, en surface, en composition et en structure, elle n'est aucunement stable, elle change de visage. On comprend que l'histoire de la forêt est intimement liée à l'histoire des hommes. On réalise que la forêt, c'est une affaire de nature, évidemment, mais c'est aussi une affaire d'hommes. Les paysages forestiers que nous prenons plaisir à parcourir et à admirer, sont des paysages naturels, mais ils sont aussi des paysages culturels. La forêt est donc bien en mouvement !"

Retrouver les interventions de ce colloque sur le lien ci-après

Liens vers les interventions de :

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/la-foret-en-mouvement-quatre-histoires-dhommes-quatre-histoires>

Actualités AFT

Retour sur le webinaire de Guybertho Randrianarivelo sur le "Bilan des aires protégées à Madagascar /1990-2025" au CIRAD en avril 2026

Lors de son passage à Montpellier, l'AFT a invité Guybertho Randrianarivelo, Professeur de l'Université d'Antananarivo (Madagascar) et administrateur de l'AFT, à présenter ses deux derniers ouvrages sur le "bilan des aires protégées à Madagascar" et sur "la gestion des forêts publiques" à l'occasion d'un webinaire, conjointement organisé par le l'AFT et le CIRAD (Unité de recherches "Forêts et Sociétés") le 27 avril 2026.

Un bilan sans équivoque sur la distorsion pouvant exister entre les grands projets visant à la conservation de la biodiversité, financés par des bailleurs internationaux, et les réalités du terrain ! Mais ces bilans débouchent sur des propositions d'actions de terrain concrètes, nécessitant une volonté politique réelle avec une sensibilisation et une implication des communautés villageoises.

Vous pouvez revoir ce webinaire avec le lien ci-après.

L'AFT remercie une nouvelle fois le CIRAD pour son appui à l'organisation de ce webinaire.

[Lien vers l'enregistrement du webinaire:](#)

<https://collaboratif.cirad.fr/share/s/qK1zNF2gRyOpLVIZmRk5lg>

Le site de l'AFT héberge désormais une galerie Médias

Le développement du site de l'AFT se poursuit avec la création d'une page Galerie dans laquelle sont archivées ou mis en lien *des photos, vidéos, podcasts, diaporamas et textes élaborés à l'occasion des activités actuelles et passées des membres de l'AFT dans le cadre de leurs activités professionnelles, ou associatives (réalisation de projets forestiers, expérience de gestion forestière,...), ou aussi personnelles (récits de voyages, de rencontres avec les habitants de régions tropicales, sujets culturels..).*

Cette page est également ouverte à toute personne ou entité qui souhaiterait déposer ses photos, vidéos, documents, podcasts...et ainsi enrichir les collections de l'AFT. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter

l'AFT par mail : contact@assofortrop.fr

[Lien vers la page galerie du site :](#)

<https://assofortrop.fr/galerie/>

La tournée d'automne 2026 et l'Assemblée Générale de l'AFT en Charente-Maritime

L'AFT organise sa tournée de septembre dans le pays de Saintonge du 16 au 20 septembre 2026 et les participants seront accueillis au Village Vacances des Chênes Verts de Saint-Savinien du 16 au 20 septembre 2026.

A cette occasion, la journée forestière de cette tournée qui se déroulera le 18 septembre, sera consacrée à la visite des sites suivants :

- Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC), avec son directeur
- la forêt domaniale de Chizé avec ses problématiques naturalistes et de dépérissement du hêtre, avec M Sébastien Gendry, directeur de l'ONF, et son équipe
- les Etablissements Joubert avec son usine de St Jean d'Angely de transformation de bois tropicaux pour la fabrication de placages de contreplaques et de produits dérivés, sous la conduite de son directeur Approvisionnements Bois et Ecocertifications, M Antoine Hochereau

Soutenir l'AFT : adhérez ou faites un don à l'AFT

La cotisation de base annuelle à l'AFT est fixée pour 2026 à :

40 € pour les résidents fiscaux en France

10 € pour les étudiants

15 € pour toutes les autres personnes ne résidant fiscalement pas en France

100 € pour les personnes morales

N'hésitez à nous contacter : contact@assofortrop.fr

Remarque :

Les numéros des Informations forestières de l'AFT sont archivées et accessibles sur notre site à l'adresse ci-après :

<https://assofortrop.fr/actualites/#actus>

Association des Forestiers Tropicaux et d'Afrique du Nord (AFT)

AFT, société Agropolis International, 1000, avenue Agropolis, 34394 – MONTPELLIER Cedex 5

<https://assofortrop.fr/>

contact@aassofortrop.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

